

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1543

présenté par

M. Breton, M. Marleix, M. Teissier et M. de la Verpillière

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de revenir à la version initiale du Gouvernement.